

# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"**

\*\*\*\*\*

## **DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

\*\*\*\*\*

### **BUREAU SYNDICAL**

#### **SÉANCE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 À 18 h 30**

Nombre de délégués : 31

Date de la convocation et  
d'affichage : 10 octobre 2024

Présents à la séance : 19

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt quatre, le seize octobre à 18 h 30, le Bureau Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle d'Honneur de la Mairie, à AUCHEL, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 10 octobre 2024.

#### Étaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), CARRE Nicolas (Auchel), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), MASSART Yvon (Chocques), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), DOUVRY Jean-Marie (Festubert), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), DELORY Bertrand (Gonnehem), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), COQUERELLE Alain (Labourse), DELANNOY Alain (Lapugnoy), SZCZEPANIAK Caroline (Marles-les-Mines), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), JURCZYK Jean-François (Vaudricourt), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul)

#### Ont donné pouvoir :

DUBY Sophie donne pouvoir à JURCZYK Jean-François, HERNU Stéphane donne pouvoir à MEYFROIDT Sylvie, HAPPIETTE Jean donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, TASSEZ Thierry donne pouvoir à COQUERELLE Alain

#### Étaient Absents Excusés :

LEFEBVRE Nadine, VAAST Stephan, LECOMTE Maurice, JOMBART Simon, BERTIER Jacky, DELANNOY Marie-Josèphe, MARCELLAK Serge, DUCLOY Nadine

Monsieur Alain COQUERELLE, délégué(e) de la commune de Labourse, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

**Délibération n°DBS\_2024\_015**

**Bureau Syndical du 16 octobre 2024**

**Code service : 722**

**EHPAD FREDERIC DEGEORGE - PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION BETHUNOISE "L'ENVOL" - SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

L'Association « L'ENVOL » est un centre d'art et de transformation sociale, situé sur la commune de Béthune, 30 rue Henri Barbusse, dont l'activité principale est la dynamisation des parcours de jeunes isolés, en situation d'exclusion sociale, par le biais d'activités de médiation culturelle et de cohésion sociale par l'art : la musique, la danse, l'art plastique, le cinéma et le théâtre.

L'EHPAD Frédéric DEGEORGE souhaite permettre aux résidents de bénéficier de ces activités artistiques, telles que le théâtre d'improvisation, en partenariat avec les jeunes de l'Association.

L'objectif principal de ce partenariat est de sensibiliser la population sur les savoir-faire et les savoir-être des personnes âgées par le biais d'actions artistiques afin de rehausser l'image des EHPAD et des résidents accueillis dans ces structures.

Les ateliers sont animés et encadrés, à titre gratuit, par les professionnels de l'Association en collaboration avec les animateurs de l'EHPAD Frédéric DEGEORGE.

La convention correspondante définit les engagements réciproques entre l'Association « L'envol » et l'EHPAD Frédéric DEGEORGE du SIVOM du Béthunois ; elle prend effet à compter de la date de la signature par les deux parties, et est conclue pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Considérant l'intérêt pour les résidents de bénéficier de ces ateliers artistiques,

Après avis favorable de la Commission Solidarité-Santé du 1er octobre 2024, et de la Commission Administration Générale, Planification et Finances du 9 octobre 2024,

Monsieur le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir l'autoriser ou autoriser la Vice-Présidente déléguée à signer la Convention de partenariat entre l'Association « L'envol » et l'EHPAD Frédéric DEGEORGE du SIVOM de la Communauté du Béthunois.

**ADOPTÉ**

---

Fait en séance les jours, mois et an que dessus  
"Suivent les signatures"  
Pour extrait conforme

